

Date de la convocation : 25/08/2020

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à la salle multifonction Bernard Dupuis, sous la présidence de Madame VANPEVENAGE Valérie, Maire.

MEMBRES PRESENTS :

MM. COLLÉ G. – JOLIVET B. – BOURDON J. – LANDUYT N.
ZANCZAK P. – BERNARD T. -

MMES DELABIE ML. – COLLE C. – FLORENCHIE MC _ VANPEVENAGE V. - LAMBERT F. – DECLEIN C. – BARBOSA I. DEVANNEAUX H

Absent(s) excusé(e)(s) : DEFRESNE X

POUVOIR :

Aucun pouvoir n'a été donné

Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 22h50

Mme LAMBERT a été élue secrétaire de séance.

Convocation papier le **25 août 2020**.

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 24 juin 2020
- Décision modificative du budget.
- Attribution d'une prime Covid
- Délibération pour la création de poste de remplacement pour un contrat en CDD
- Revalorisation de certains salaires au 1 octobre 2020
- Proposition d'évolution des indemnités des adjoints
- Demande d'aménagement d'horaires suite à un congé maternité
- Convocation du conseil d'administration de l'association du pays des sources et vallées
- Honorariat Mr Flamant
- Carte carburant

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 juin 2020

Erratum page 29 du compte rendu du 24 juin 2020 : Le titulaire du Syndicat national des eaux est Monsieur Gérard Collé et non Madame Chantal Collé
Après lecture faite, celui-ci a été voté à l'**unanimité**.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Suite à la demande de la perception, nous devons prendre des décisions modificatives pour corriger le budget primitif de 2020.

Les chapitres d'ordre 021/023 doivent être équilibrés, nous avons inscrit 47920,40 euros au 023 et 47923.40 euros au 021 soit une différence de 3 euros. Nous proposons de prélever 3 euros au 6574 (subvention de fonctionnement aux associations & autres organismes de droit privé) pour les rajouter au 023 afin d'équilibrer les chapitres. Les chapitres d'ordre 040/042 doivent être équilibrés, nous avons inscrit 55894.92 euros au 042 et 0 euros au 040. Il s'agit du résultat cumulé de la section de fonctionnement. Celui-ci devrait être inscrit sur la ligne 002 du budget.

Nous avons repris le résultat en section d'investissement de 54759.17 euros. Nous les reprenons en supprimant des dépenses dans le chapitre 21 (immobilisations corporelles) et en réduisant les dépenses imprévues (ligne 020)

Après exposé, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les décisions modificatives proposées.

PRIME COVID

Suite au dévouement des agents du secrétariat et leur travail pendant le confinement, sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'attribuer une prime

Covid de 660 euros (Taux 2) pour un temps complet et 330 euros (Taux 1) pour un temps partiel pour les agents du secrétariat.

POSTE DE REMPLACEMENT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre un contrat en CDD en remplacement d'un agent technique qui est en arrêt maladie.

Et à l'unanimité il a été décidé de prendre une délibération générique afin de pouvoir palier aux arrêts maladie mais aussi à des surcroûts de travail des différents agents de différents services afin de maîtriser et gérer le bon fonctionnement de ceux-ci.

REVALORISATION DES SALAIRES

Au vu du taux horaire qui avoisine le SMIC, et au vu des responsabilités, des postes et de la disponibilité des agents du service secrétariat et de la direction du périscolaire, sur présentation et proposition de Madame le Maire, il a été proposé de revoir à la hausse leur taux horaire comme suit à compter du 1^{er} octobre 2020 :

- Passer l'agent avec une ancienneté de presque 2 ans à 11,06€ par heure au lieu de 10,44€ ce qui représente une augmentation de 924€ brut par an.
- Passer l'agent avec une ancienneté de 6 ans à 11,74€ par heure au lieu de 10,44€ ce qui représente une augmentation de 1568€ brut par an.
- Passer la directrice du périscolaire à 10,84€ par heure au lieu de 10,15€ ce qui représente une augmentation de 232€ brut par an.

La proposition a été votée et approuvée à l'unanimité.

INDEMNITES DES ADJOINTS

L'ensemble du conseil municipal propose de reporter ce point en 2021 en fonction des actions de la nouvelle équipe et du budget 2021

AMENAGEMENT DES HORAIRES D'UN AGENT ADMINISTRATIF

Madame le Maire informe que l'agent administratif en congé maternité actuellement a fait une demande de congé parental pour un aménagement d'horaire à 30 heures par semaine au lieu de 35 heures. Elle reprendra donc son poste à compter du 05/10/2020 pour une durée hebdomadaire de 30 heures du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h pour une durée d'un an.

CONVOCATION CONSEIL ADMINISTRATION PAYS DES SOURCES

A l'unanimité, c'est Madame le Maire qui sera la représentante de la commune au Conseil d'administration du Pays des Sources et Vallées le 21 septembre à 14h.

CARTE CARBURANT

Mr Collé demande une carte carburant pour les véhicules et matériels roulants de la commune : le conseil municipal l'accepte à l'unanimité.

HONORARIAT MR FLAMANT

Avec la crise sanitaire nous attendons l'autorisation du préfet pour savoir si nous pouvons organiser la commémoration du 11 novembre ainsi que l'honorariat de Mr Flamant.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LES COMMISSIONS CC2V

Commission environnement : DEVANNEAUX H.

Aménagement du territoire : BERNARD T.

Economie, aide à la création d'entreprise, soutien à l'agriculture et à l'industrie : LANDUYT N. COLLE C

Tourisme et Patrimoine : DEVANNEAUX H.

Petite enfance et jeunesse : VANPEVENAGE V

Culture sport et numérique : ZANCZAK P.

QUESTIONS DIVERSES

V. Vanpevenage nous informe qu'à partir du 30 septembre la commune de Mélicocq accueillera le bus départemental pour l'emploi, dispositif pour aider, accompagner les demandeurs d'emploi dans un projet de formation ou être informés des offres d'emploi disponibles. Le Bus départemental pour l'Emploi propose un service public de proximité, au plus près du tissu économique local. Une campagne de communication a été mise en place avec des flyers, des courriers pour informer nos demandeurs d'emploi et des affiches dans les tableaux. Le bus sera présent sur notre commune le 30/09/20 de 14h à 16h45 à la salle multifonction et est prévu également le 10/11/20.

V. Vanpevenage fait remarquer que des trous se sont formés sur la route de Villers sur Coudun et qu'il faudra prévoir sur 2020/2021 sa réparation.

Suite à une visite dans le nouveau lotissement avec Madame le Maire, adjoints et conseillers sur le mois de juillet et août. Il a été constaté quelques dérives sur la voirie pour laquelle les habitants ne respectent pas le travail fait pour l'ensemble du Conseil, nos agents techniques et Viabilis (présence de gravats, bouteilles, pelles, pots de peinture...) sur les terrains encore à vendre ou dans les « bouches d'égout », déchets sur la voie publique... Des voitures non en règles en stationnement... Une note d'information a été distribuée pour sensibiliser l'ensemble des habitants du lotissement.

P. Zanczak nous informe que le projet d'installation de la machine à pain dans la commune est en cours et qu'une convention avec des boulangers est en cours et devrait être effective au 09/10/20.

F. Lambert nous informe qu'elle a connaissance de 2 habitations fissurées pour cause de sécheresse et demande si d'autres habitants sont concernés. Ils peuvent se faire connaître en mairie, afin que la commune puisse faire une demande de « catastrophe naturelle sécheresse », pour faire valoir ce que de droit.

N. Landuyt souhaite recevoir les convocations par mail et demande le récapitulatif des commissions.

F. Lambert : La rentrée s'est bien passée. Suite au protocole sanitaire reçu en juillet nous avons instauré la prise de température des enfants le matin et le midi ; l'aération des pièces plusieurs fois par jour ; la désinfection régulière des meubles ; et l'interdiction aux parents de rentrer dans l'école. La rentrée s'est déroulée sur le parking côté salle multifonctions et une sonnette a été installée à l'extérieur de la salle multifonctions. Chaque parent a reçu une feuille avec les consignes sanitaires et cette feuille a été mise aussi sur educartable.

Au niveau du personnel une agent en CDD a démissionné, et nous la remplaçons par un contrat PEC. L'agent en essai a ce poste est malheureusement en arrêt maladie depuis la semaine suivant son arrivée, pour faire face aux arrêts maladie j'ai demandé quels étaient les conseillers capables de m'aider en journée : Madame Barbosa s'est proposée pour le lundi midi et Madame Collé, Madame Devanneaux et Madame Florenchie se sont proposées pour tous les jours. Le périscolaire et la cantine ont des effectifs en hausse constante.

Le périscolaire a comme projet de repeindre l'escalier sur le côté de la classe de Anne Urruty et d'installer un poulailler dans le terrain à côté de la cour d'école et le long de la mairie afin de réduire les déchets de la cantine.

Les conseils d'écoles se feront le 6 novembre, le 12 mars et le 11 juin.

G. Collé expose les travaux d'été qui ont été réalisés :

*** Travaux sur la commune**

- Reprise et purge de la route de l'église coté poney club (et taille de la haie sur 3 jours durant les travaux)
- Pose de lisses de sécurité au poney club
- Mise en place fourreau évacuation des eaux dans le fossé
- Changement des lisses de sécurité route de l'église coté place de la mairie
- Remise en place et scellement des panneaux de circulation
- Nettoyage Haute pression mur parking de la mairie

*** Travaux aux écoles**

- Pose de panneaux d'affichage pour les écoles et périscolaire
- Création d'une place parking PMR sur parking SMF
- Pose d'une sonnette au périscolaire
- Ponçage et lasurage des bancs dans la cour d'école
- Réflexion peinture et entretien aux écoles
- Pose de chaîne de sécurité
- Nettoyage et entretien extérieur du périscolaire
- Mise en sécurité de l'éclairage extérieur
- Installation de pare vues haies
- Déménagement du périscolaire et d'une classe vers la salle de réunion conseil

*** Travaux de la place de la Mairie**

- Remise en état de la place avec emplacements de parking et machine à pain

*** Travaux divers**

- Taille du tilleul (Bernard Dupuis)
- Pose d'une poubelle coté arrêt des cars
- Mise en place d'un 5S (méthodologie de rangement) atelier cantonniers